



PRÉFET DU BAS-RHIN

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 02 décembre 2022

Les fêtes de fin d'année en toute sécurité

Dans le cadre de la nuit de la Saint-Sylvestre, la préfète du Bas-Rhin a pris les mesures suivantes :

- Sur l'ensemble du département du Bas-Rhin :

- Interdiction de l'achat, de la vente, de la cession, de l'utilisation, du port et du transport de l'ensemble des artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques
à partir du samedi 03 décembre 2022 à 00h00 au mardi 03 janvier 2023 à 08h00
- Interdiction de la distribution, de l'achat et de la vente à emporter de carburants dans tout récipient transportable
à partir du jeudi 29 décembre 2022 à 00h00 au mardi 03 janvier 2023 à 06h00
- Interdiction de la vente et de la consommation d'alcool sur la voie publique
à partir du samedi 31 décembre 2022 à 12h00 au dimanche 01 janvier 2023 à 12h00

- Dans les communes suivantes :

Strasbourg – Hoenheim – Bischheim – Schiltigheim – Illkirch-Graffenstaden – Lingolsheim - Ostwald

- Instauration d'un couvre-feu pour les mineurs de moins de 16 ans non accompagnés par l'un de leurs parents ou d'un représentant de l'autorité parentale
à partir du samedi 31 décembre 2022 à 22h00 au dimanche 01 janvier 2023 à 06h00

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)